

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°312. Février 2014.



SOMMAIRE

- P.2 *ANDENNE* –
**UN TOIT AU-DESSUS
DE LA TETE**
A la recherche d'un logement
- P.3 *NAMUR*–
JE VEUX ME BATTRE
J'en ai marre de la pauvreté
- P.4 *FEDERATION* –
LE RAPPORT GENERAL
1994-2004, 20 ans de vigilance et de dialogue
- P.5 *FEDERATION* –
LA METHODE DU DIALOGUE
1994-2004, 20 ans de vigilance et de dialogue
- P.6 *CINEY-MARCHE-JEMELLE*–
ECHO DES CAVES
Accès à l'énergie
- P.7 *ANDENNE* –
HORS CADRE
Peinture expressive
- P.8 *FEDERATION* -
CA SE PASSE
Ici et là on se mobilise

20 ANS DEJA !

ET TOUJOURS D'ACTUALITE !

EDITORIAL

En 1992, le Gouvernement commande un Rapport général sur la pauvreté. Durant deux années, des associations où les plus pauvres prennent la parole y participent.

L'objectif est de garantir la parole des plus pauvres. La méthode : le dialogue. Rester sans cesse au plus près du vécu des plus pauvres.

En 1994, le Rapport est publié et remis au Gouvernement.

Les questions posées par ce Rapport restent d'actualité. Mais qu'a t'on fait de ces questionnements ? Quelles réponses ont été apportées ?

Prendre un temps pour évaluer ce travail, ce qu'il a produit, apparaît important. Nous vous proposons durant cette année une série d'articles concernant le Rapport général sur la pauvreté et les 20 années qui ont suivi.

Fabien Lardinois

Que celui ou celle qui sait lire, lise et **PARTAGE** ce
JOURNAL avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à
LIRE.

ANDENNE

UN TOIT AU-DESSUS DE LA TÊTE

CE TÉMOIGNAGE PERMET DE SUIVRE UNE FAMILLE DANS SA RECHERCHE ET SON ADAPTATION AU NOUVEAU LOGEMENT.

INSALUBRITÉ

Il y a plusieurs années, mon compagnon et moi, on était à la recherche d'un logement parce que la maison où on habitait était à vendre. Avec LST, on a trouvé une maison et on est allé voir les propriétaires parce qu'on ne savait pas si elle était à vendre ou à louer. On leur a expliqué qu'on était à la rue et qu'on était à la recherche d'un logement. Ils ont été d'accord de nous louer la maison et c'est ainsi qu'on est resté là pendant 15 ans.

On donnait 15 000 francs, à l'époque. C'était très cher ! Cela n'a jamais augmenté, aujourd'hui ça représente 372 euros de loyer et c'est intéressant. On payait le loyer de main à la main parce que la propriétaire ne voulait pas donner son numéro de compte en banque. On devait même acheter les papiers des reçus nous-mêmes.

Au bout de 10 ans, on a demandé aux propriétaires d'effectuer quelques travaux qui étaient nécessaires : la salle de bain, l'humidité et les châssis. Je suis asthmatique et il y avait de l'humidité qui commençait un peu partout et on ne savait plus ouvrir les fenêtres comme on voulait.

Les propriétaires nous disaient toujours oui mais rien n'a jamais été fait. On a donc fait appel à notre avocat pour qu'il constate que notre demande restait sans réponse.

Entre-temps, le propriétaire est décédé et on a donc attendu et attendu... si bien que les travaux ne se sont jamais faits.

A la longue l'humidité s'installait de plus en plus et la moisissure aussi.



On ne savait plus rien faire. On avait beau aérer, cela s'incrustait.

En juin 2013, on a eu la visite de la ville, des pompiers, de la police, etc... Ils nous ont demandé si on était en ordre de nos loyers et on a répondu que oui. Si l'électricité était conforme, on leur a répondu que c'était ainsi depuis qu'on était là. Si la cheminée était en ordre et on leur a dit que lorsqu'on avait eu notre poêle par la loi Mébar, on était venu la ramoner et qu'on n'avait rien dit et qu'on était en ordre.

Ils ont pris des photos de l'humidité dans la cuisine, de la salle de bain et du plafond qui se laissait aller, le boiler n'allait plus, le wc n'allait plus. On devait vider des seaux d'eau parce que la fosse septique était remplie... plus rien n'allait et tout était humide. Ils ont pris des photos de toutes les pièces. A l'étage, tout était moisi et le tapis se décollait.

Malgré qu'on chauffait cela n'était plus suffisant. On faisait ce qu'on pouvait selon nos moyens mais à la longue, on n'a plus rien su faire. On mettait des déshumidificateurs, des produits pour ne pas sentir la moisissure, etc... mais rien à faire.

Dans la chambre, la garde-robe était pourrie même le matelas en-dessous était tout noir, moisi. Et la maison a été reconnue insalubre. On était en juin et on avait jusque fin janvier pour quitter la maison.

FRAPPER À TOUTES LES PORTES

A partir du moment où on a su qu'on devait partir, on a commencé les démarches pour trouver un nouveau logement. On est allé voir plusieurs maisons dans le privé et par agences immobilières. Mais si on est au chômage ou au CPAS... pour les propriétaires, il n'est pas question de cautions de CPAS.

Il ne faut pas avoir d'enfants en bas âges, pas d'animaux, avoir passé la cinquantaine... Il faut avoir un revenu fixe. Ils demandent des conditions de fou ! On avait vu une maison à 750 euros et cela nous convenait parce qu'on pouvait garder nos animaux (poules, lapins, chiens...) et on aurait fait des sacrifices pour payer le loyer et on aurait pu tout garder. Mais on ne l'a pas eue. J'ai fait tout ce que je pouvais et je courais de gauche à droite pour trouver une maison et garder mes bêtes.

Je suis allée voir dans le privé. Je suis allée au service de la ville toutes les semaines voir les offres de logements qu'il y avait. J'allais visiter des logements et parfois, mon compagnon venait quand il le pouvait vu son état de santé, ce n'était pas toujours possible. On a visité je ne sais combien de logements...

On a même été à la permanence du bourgmestre, de son échevin et enfin, du président des logements sociaux. On faisait le maximum et on essayait de mettre toutes les chances de notre côté.

On ne lâchait pas et on relançait. Le président des logements sociaux m'a dit: « Je vais faire quelque chose ». Je n'y croyais pas trop et surtout que je n'avais plus que deux mois et cela passe vite deux mois !

Et puis, on a reçu un courrier comme quoi on nous proposait un appartement. On avait demandé une maison avec un garage et un petit jardin mais bon... !

Mon compagnon est malade et on ne pouvait pas se permettre de se retrouver à la rue. En tous cas, lui, ce n'était pas question. Moi, la rue, j'ai déjà connu et j'y serais retournée.

Lui, un appartement, cela ne le dérangeait pas trop. Mais, moi, je suis habituée à sortir et là, je me retrouve comme un lion en cage. Quand j'ai fait mon ménage et tout... qu'est-ce qu'il faut faire ?

SE POSER

Finally, on est allé voir l'appartement et on a discuté avec mon compagnon. On s'est dit qu'on n'avait plus le choix. On y était fin novembre.

Mon compagnon a besoin de moi depuis qu'il est malade et je ne voulais pas me débarrasser de mes chiens. J'avais déjà fait des sacrifices assez.

Mon compagnon, il s'est plus vite habitué que moi. D'une maison à un appartement, c'est du changement ! C'est le chauffage central au gaz et il me semble que l'air est plus sec.

Et avec l'humidité qu'il y avait dans la maison, on a dû tout brûler (chambre à coucher, salon, vêtements, ...) tellement l'humidité était incrustée. Ce qui fait qu'on a dû racheter et que cela fait des frais en plus.

Là, on paie 372 euros de loyer avec l'eau et le chauffage compris. Je n'ai plus de tracas pour me chauffer parce que dans la maison, on se chauffait au charbon et on devait demander un bon au CPAS ou alors, on se chauffait au bois et on s'arrangeait avec le fermier.

ANDENNE

Mais là, je sens que je suis à bout de force et qu'il est temps que je me repose un peu et que je pense un peu à moi. Je sors avec mes chiens plusieurs fois par jour et heureusement que je les ai !

Mais je me sens sans énergie. Tous ces tracas, ces énervements me déprimaient, m'énervaient... et maintenant, j'en paie les pots cassés au niveau de ma santé.

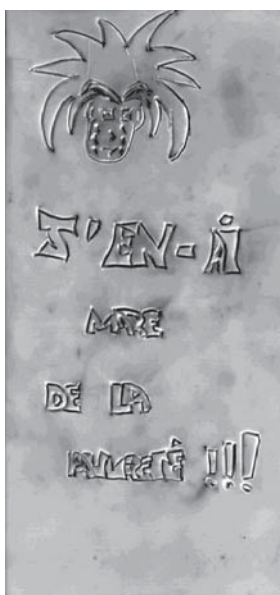
Ce qui est chouette, c'est que lorsque je sors mes chiens, les « gosses » du quartier m'accompagnent !

Une militante

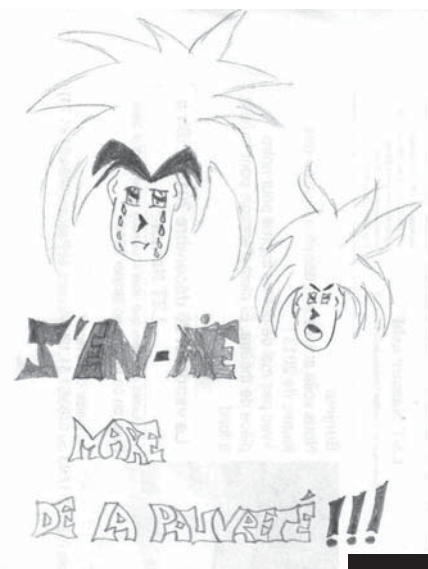


JE VEUX ME BATTRE

Pour ma famille.
 Pourquoi je veux me battre ?
 Ma mère, sa santé surtout,
 Je ne veux pas la perdre.
 Pour tous les gens qui vivent dans la rue.
 Qui n'ont pas de quoi se laver, se sentir propre.
 Qui n'ont pas de maison.
 Qui n'ont pas à manger.
 Qui n'ont pas de chauffage.
 Qui n'ont rien sous la main.
 Ce n'est pas humain
 Et on est des humains
 Cela dure depuis trop longtemps.
 Il y a de plus en plus de pauvreté.
 De moins en moins d'argent.
 La vie devient trop chère.
 Trop de gens n'ont pas de boulot
 Comment pourrions-nous nous en sortir ?



NAMUR



FEDERATION

1994-2014

VINGT ANS DE VIGILANCE ET DE DIALOGUE

LE RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE A 20 ANS !
UNE BELLE OCCASION DE RAPPELER SON HISTOIRE, LA DYNAMIQUE DE
DIALOGUE QU'IL A FAIT NAITRE ET QUI SE POURSUIT ENCORE AUJOURD'HUI.
UNE OCCASION DE RAPPELER AUSSI LA VIGILANCE NECESSAIRE POUR QUE LA
PAROLE DES PLUS PAUVRES SOIT ENTENDUE ET PRISE EN COMPTE.

L'HISTOIRE DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE

En 1992, le Gouvernement belge décide de mettre en œuvre la réalisation d'un Rapport général sur la situation de la pauvreté en Belgique. Le projet figure dans la déclaration gouvernementale de cette coalition.

Cette commande du Gouvernement vient en réponse aux demandes répétées du Mouvement ATD Quart-Monde appuyé par la plateforme « Solidarité en plus - pauvreté en moins » et d'autres associations.

Le Ministre des Affaires Sociales de l'époque, en assure la production et confie la coordination à la Fondation Roi Baudouin, entourée de l'Union des villes et communes belges - section CPAS, du Mouvement ATD Quart-Monde, etc...

UN ENGAGEMENT LIBRE ET MILITANT

Dès le début du projet, en février 92, LST est contacté par les coordinateurs de la Fondation Roi Baudouin qui nous proposent d'y participer. La même démarche d'ouverture a lieu vers des associations en Flandre.

La caractéristique commune de ces associations, réside dans le fait qu'elles sont actives depuis de nombreuses années dans le rassemblement des personnes et familles parmi les plus pauvres.

**C'EST UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF LIBRE ET
MILITANT DE TOUTES CES PERSONNES, EN
VUE DE DONNER UNE VISIBILITE AU « PEUPLE
QUI RESISTE QUOTIDIENNEMENT A LA
MISERE ». DE CONSTRUIRE ENSEMBLE AU
DEPART DE NOS VIES, UNE PAROLE COMMUNE
D'INTERPELLATION POUR CHANGER LES
REALITES**



Rassemblement lors des caves à Namur

Prévue au départ pour une durée de maximum un an avec quelques participations ponctuelles des plus pauvres et de leurs associations, cette construction d'un premier Rapport sur la pauvreté qui repose sur un engagement soutenu de délégué(e)s des populations les plus pauvres, durera deux ans.

Le Rapport Général sur la Pauvreté est rendu publique fin de l'année 1994.

ASSURER UNE PLACE CENTRALE A LA PAROLE DES PLUS PAUVRES

Au départ, les initiateurs du projet imaginaient organiser quelques échanges et interviews avec des associations et des personnes en situation de pauvreté, sur des « thématiques remarquables »

**TOUT AU LONG DU PROCESSUS D'ELABORATION
DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE,
LES « ASSOCIATIONS PARTENAIRES » ONT MAINTENU UNE
GRANDE VIGILANCE, AFIN D'EVITER QUE LA PARTICIPATION
DES PLUS PAUVRES A CETTE DEMARCHE NE CONSTITUE
UNE TRAHISON DE PLUS A LEUR EGARD.**

Dès les premières rencontres entre les différents acteurs, les « associations partenaires » imposent unanimement, une série de garanties à leur participation.

Elles demandent notamment, que les associations avec les personnes et familles qui s'y rassemblent, participent à la définition des thèmes qui seront abordés dans le Rapport et qu'elles participent à l'ensemble de la démarche, y compris la construction et la relecture des textes finaux.

Les « associations partenaires » imposeront également que la méthode de travail utilisée soit « la méthode du dialogue », pratiquée de longue date au sein des différentes associations.

1994-2014 VINGT ANS DE VIGILANCE ET DE DIALOGUE

LA METHODE DU DIALOGUE

*ELLE DOIT GARANTIR QUE LES PLUS PAUVRES SOIENT RECONNUS COMME DE REELS PARTENAIRES.
QUE LEUR PAROLE SOIT AU CENTRE DES DEBATS
ET OUVRE UN DIALOGUE AVEC D'AUTRES PARTENAIRES.*

GARANTIR LA MAITRISE DU PROCESSUS

Avec cette méthode, c'est toute une dynamique de travail qui a traversé l'élaboration du Rapport général sur la pauvreté.

En imposant la rédaction de procès-verbaux qui relatent fidèlement ce qui a été dit, en mentionnant l'origine des réflexions afin de savoir « qui a dit quoi ».

*UNE GARANTIE SUPPLEMENTAIRE QUE LE RAPPORT GENERAL SUR LA
PAUVRETE SOIT BIEN LE REFLET DES DEBATS ET PAS UNE SYNTHESE
QUI GOMME LES DIVERGENCES DE POINT DE VUE ET LES CONFLITS.*

En imposant un rythme de travail qui permette des relectures collectives au sein des associations partenaires, permettant un élargissement du dialogue. Et la possibilité d'apporter des précisions sur ce qui a été dit dans les différents groupes de travail à thème, d'apporter des clarifications dans les textes intermédiaires...

Pour ensuite poursuivre les débats dans des groupes de dialogue avec d'autres partenaires.

UN DIALOGUE SE TISSE

Pendant 2 ans, les différents partenaires qui participent à l'élaboration du Rapport, vont expérimenter concrètement cette méthode de travail.

La pensée des plus pauvres se confronte à celles des représentants de services, d'administrations, de responsables politiques ou syndicaux... Un dialogue se tisse dont le Rapport général sur la pauvreté restera une trace importante.

Ce Rapport est le reflet de ce que les plus pauvres expriment à propos du droit à la famille, du droit d'habiter, de l'accès à la santé, à la sécurité d'existence, à propos des possibilités d'emploi ou encore à propos de la culture...

DES CHANGEMENTS QUI S'IMPOSENT

Si les textes du Rapport général sur la pauvreté sont le reflet d'un dialogue « citoyen » entre les plus pauvres et d'autres personnes mandatées, on peut y lire aussi des interpellations pour des changements radicaux à mettre en œuvre dans de nombreux choix politiques et pratiques de lutte contre la pauvreté. Par exemple en matière de protection de la jeunesse, les associations partenaires ont mis en évidence les placements « pour raison de pauvreté ». Ces pratiques produisent des coûts énormes pour la collectivité mais des souffrances sans commune mesure pour tous les proches qui les subissent : les enfants, les parents...

Comme nous le verrons il nous faudra encore plusieurs années pour faire admettre par les responsables politiques et administratifs cette réalité.

En matière de sécurité d'existence et d'emploi, nous mettons en évidence les effets dangereux de diverses formes de création d'emplois hors normes.

Des formes d'emploi qui amplifient les dérégulations au niveau de la protection des travailleurs et inaugurent un appauvrissement massif du monde des travailleurs et des allocataires sociaux.

Nous y dénonçons aussi les législations qui cassent les liens sociaux de solidarité et d'entraide, les lois qui produisent plus d'insécurité d'existence pour les personnes et les familles.

DES CONSTATS QUI DERANGENT

Ces interpellations que nous avons relayé dans le Rapport général partent de la vie et des résistances à la misère développées par les plus pauvres et posent un regard critique sur le fonctionnement fondamentalement inégalitaire de notre société.

On y découvre que souvent, ce qui est mis en œuvre pour lutter contre la pauvreté, est générateur de misère et contribue rarement à enrayer ce qui produit ces inégalités profondes.

*UN DIALOGUE SE
TISSE. LE RAPPORT
GENERAL SUR LA
PAUVRETE EST UNE
TRACE IMPORTANTE
DE CE DIALOGUE.*



Rassemblement lors des caves à Namur

Avec le recul, voyant les réponses données ces 20 dernières années par les diverses politiques en matière d'emploi, par exemple ou de gestion de la pauvreté, on ne peut que constater que le résultat consiste à faire porter la responsabilité « des misères » sur ceux et celles qui les subissent.

Nous ne sommes pas étonnés du caractère profondément dérangeant du Rapport général sur la pauvreté et du peu de cas qui en est fait dans les divers lieux de décision.

Il n'en reste pas moins d'une actualité évidente.

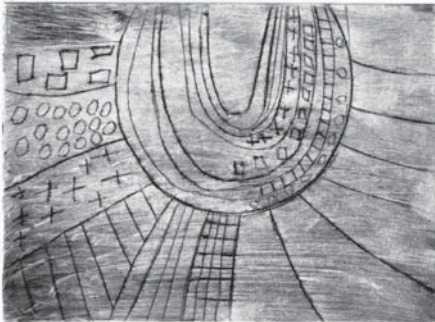
Lire la suite dans les prochains La main dans la main...

Luc Lefèvre

CINEY-MARCHE

ECHO DES CAVES : « L'ACCES A L'ENERGIE »

COMMENT GARANTIR LA SECURITE D'EXISTENCE A NOS FAMILLES
QUAND LES MOYENS ET LES LOGEMENTS QUI SONT LES NOTRES,
PERMETTENT TRES DIFFICILEMENT L'ACCES A L'ENERGIE ?



Gravure, Eric C, Atelier LST Namur

SECURITE D'EXISTENCE

En 2013, aux caves de Noisieux, nous avons beaucoup réfléchi ensemble à ce qui garantit et ce qui fragilise l'accès à la sécurité d'existence pour nos familles.

Les militants d'Andenne, Namur, Binche, Fontaine, Estinne,... ont aussi travaillé sur ce thème.

Sur base de ce que chacun a dit, nous avons construit ensemble une analyse qui a pour titre :

« La sécurité d'existence pour tous »¹

**CETTE ANALYSE ECRITE COLLECTIVEMENT
AU DEPART DE
CE QU'ON VIT, NOUS VOULONS
QU'ELLE SOIT RENDUE PUBLIQUE.
ELLE ETAIT AU CENTRE DE NOS
INTERPELLATIONS LE 17 OCTOBRE,
A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE
DU REFUS DE LA MISERE.**

VOUS AVEZ L'ENERGIE ?

A la cave de Noisieux, nous avons décidé de poursuivre notre réflexion sur les mécanismes qui menacent l'accès à la sécurité d'existence.

Nous avons décidé de réfléchir ensemble sur l'accès à l'énergie, au départ de quelques questions :

- ° Que représentent les coûts de l'énergie dans notre budget ?
- ° Que met-on en place pour se chauffer, pour pouvoir payer les factures... ?
- ° Quelles sont les aides des CPAS, des communes, de la Région wallonne ?
- ° Y a-t-on accès, quels sont les freins ?

EN CAVE : DIRE CE QU'ON VIT AU QUOTIDIEN

Nos revenus ne nous permettent pas de faire face aux factures énergétiques de plus en plus élevées. Nous sommes beaucoup à nous retrouver dans des situations d'endettement desquelles on ressort très difficilement.

« Souvent on n'a pas les moyens de s'acheter du mazout, des pellets... en grosse quantité et c'est donc à nouveau nous qui payons le prix fort ! »

De plus, les logements que nous occupons sont souvent proches de l'insalubrité et en tout cas, toujours très mal isolés. Y compris pour ceux qui habitent dans un logement social. L'état des logements augmente encore le montant des factures.

« Quand t'as une maison mal isolée, tu ne sais rien faire. Même en chauffant tu te les gèles et ça te coûte très cher. J'habite en logement social mais je me ruine à cause des charges... »

« Les maisons qu'on occupe sont parfois tellement insalubres, qu'on doit se débrouiller pour tout. En fin de compte, ça revient très cher. »

Quand on ne sait plus faire face aux factures, les solutions qu'on nous impose la plupart du temps nous enfoncent encore plus.

« Avec les compteurs à budget c'est toi qui devient responsable. Si tu ne sais pas recharger ta carte, t'as plus de courant et il n'y a plus de recours possible. »

EN DIALOGUE

Fin novembre 2013, quelques délégués des caves, ont participé à une séance organisée par le Service énergie du CPAS de Rochefort pour sensibiliser sur les problématiques liées aux consommations d'énergie.

« DIS-MOI QUELS SONT TES REVENUS, JE TE DIRAI A QUOI TU AS DROIT... »

« DIS-MOI DE QUOI TU AS BESOIN, JE TE DIRAI COMMENT T'EN PASSER. »

L'assistante sociale responsable du projet a présenté les objectifs et les activités du Service. Ensuite une troupe de théâtre action amateur, en lien avec le CPAS de Ciney, a présenté son spectacle « Sauve qui peut ».

Cette séance d'information et la pièce de théâtre mettaient surtout en avant qu'il y a moyen d'être plus économe dans la manière de consommer de l'énergie et qu'il y a toute une série d'aides et de trucs et ficelles qui permettent d'y arriver, si on le décide...

Pas un mot sur les difficultés à trouver un logement salubre, bien isolé et peu énergivore quand nos revenus nous permettent avec peine de payer le loyer et de nourrir notre famille, Pas un mot non plus sur l'endettement qui nous guette notamment à cause du coût de l'énergie. Ni sur les solutions qu'on nous impose, comme les compteurs à budget, qui se révèlent être des pièges.

Le débat avec la salle, nous a permis d'interpeller les membres du CPAS présents et le public, au départ de nos réflexions en caves.

Chantal Cornet

¹ Cette analyse est accessible sur notre site www.mouvement-lst.org ou en version papier au 27 rue Pépin 5000 Namur.

HORS CADRE

PEINTURE EXPRESSIVE

Hors cadre

L'atelier créatif d'Andenne vient de terminer un module de peinture aquarelle avec l'artiste peintre Anne Doumont.

Après des ateliers autour de la peinture acrylique et à l'huile, c'est donc à la peinture aquarelle que l'atelier s'essaye afin de faire découvrir cet univers avec différentes techniques.

La plupart des participants pensaient apprendre des techniques d'aquarelle et peindre des fleurs, des paysages ou même de l'abstrait mais c'est dans un tout autre registre qu'ils se sont lancés : la peinture expressive.

En effet, nous avons pu exprimer nos sentiments, notre ressenti, notre état d'esprit, etc... Ces ateliers se déroulent plus dans l'émotion et dans l'expression de chacun. Par le dessin, la peinture ou les collages, etc... chacun s'exprime.

Moments où l'on peut se détendre, oublier un instant les soucis du quotidien, s'évader, prendre un bol d'air et pourquoi pas « être un artiste » en herbe ! Tout le monde se retrouve sur le même pied d'égalité.



Nous avons plaisir à nous retrouver chaque vendredi. Nous formons un beau petit groupe d'une douzaine de personnes qui sont fidèles au rendez-vous de l'atelier.

Chacun y vient avec joie et plaisir et cela se ressent sur l'ambiance qui règne.

On écoute les conseils d'Anne et puis, on se lance dans l'aventure et à la découverte de nouvelles techniques. Pas toujours simple il est vrai mais nous relevons le défi et c'est avec fierté que nous admirons le résultat.

Chacun est attentif à l'autre, aide son voisin, le complimente pour sa réalisation...

Les moyens d'expression sont variés et nous pouvons par exemple nous dessiner dans un miroir. Dessiner la manière dont nous nous voyons. Comment nous avons envie d'être, de nous voir. Peindre le meilleur de soi-même. Représenter la plus belle image de nous, de ce qu'on voudrait être.

Ou bien encore de s'exprimer par le choix de mots évoquant des sentiments opposés. Nous expliquons alors par la peinture notre ressenti. Une façon de s'extérioriser...

Le temps de découvertes d'artistes, de techniques, de matériaux nouveaux à apprivoiser tels que la pâte aquarelle et les couteaux de peinture, l'utilisation d'un pochoir

Ou bien encore, la découverte du mélange de l'encre de Chine avec l'aquarelle. Et l'on reste émerveillé et l'on se surprend du résultat obtenu !

Les participants à l'atelier



CA SE PASSE EN MARS ET EN AVRIL 2014

	Une délégation se rend au Conseil communal de Namur					Atelier « Le Fil » tissu, récup et échanges		Parcours d'artiste	
MARS	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.		
	3	4	5	6	7	1	2		
	10	11	12	13	14	8	9		
	17	18	19	20	21	15	16		
	24	25	26	27	28	22	23		
	Réunion Inter-journal					Atelier famille		Assemblée des militants à Andenne	
AVRIL	AGORA : dialogue avec l'administration de l'aide à la jeunesse								
		01	02	03	04	05	06		
	07	08	09	10	11	12	13		
	14	15	16	17	18	19	20		
	21	22	23	24	25	26	27		
28	29	30							
	Une délégation se rend au Conseil communal de Namur					Spectacle de l'Atelier « Le fil » à la Maison du conte			

ET SURTOUT...

LES CAVES: A Namur, les mardis 4 et 18 mars 2014. A Andenne, les mardis 11 et 25 mars 2014. A Noisieux, le lundi 24 mars 2014. A Binche, le lundi 10 mars 2014. A Fontaine, le vendredi 21 mars 2014.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis 7, 21 et 28 à 19h. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve les vendredis 14 et 28 à 18h.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** se retrouve les samedis 1, 15 et 22 février 2014.

LES PERMANENCES : vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE se voit tous les mercredis.

Nous sommes également tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHEQUE DE RUE** avec les enfants.

PETITE NOUVELLE

NAMUR

NAISSANCES

Luna Wartique est née le 12 décembre 2013 chez Dorothée Ledieu et Cédric Wartique.

Louis Charlot est né le 7 janvier 2014 chez Magali Ledieu et Kevin Charlot.

Julie Salpeteur est née le 16 janvier 2014 chez Vanille Ledieu et Nicolas Salpeteur.

Nous leur souhaitons bonne chance sur le chemin de la vie.

Nicole Warègne nous annonce le décès d'Alex Thomas survenu le 24 janvier 2014.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPE À CE NUMERO
d'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises
de Ciney-Marche-Jemelle :
Chantal, Fabien
de Namur : Andrée, Cécile, Luc, Gwendoline
et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726
Route de France, 5 – 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:

Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévry-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS
RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
de la Fédération Luttes Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

de la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG